

19705

CAS/2.WP/24

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE  
CONFERENCE DES STATISTICIENS AFRICAINS  
DEUXIEME CONFERENCE  
JUN 1961  
TUNIS (TUNISIE)

Point 6 de l'ordre du jour provisoire

R E P U B L I Q U E T U N I S I E N N E

PROBLEMES DE FORMATION ET DE RECRUTEMENT

(COMMUNICATION DU SERVICE DES STATISTIQUES)

Le point 6 de l'Ordre du Jour provisoire contient deux rubriques :

6a) Les progrès accomplis dans le domaine de la Formation.

6b) Le Statut des Statisticiens dans la fonction publique et son incidence sur le recrutement. Cette dernière rubrique est incluse à la demande expresse de cinq Services des Statistiques (Ethiopie, Libye, Maroc, RAU, Soudan).

i) Echelle des grades : En Tunisie, le Service des Statistiques comprend sept Administrateurs des Statistiques dont six sont diplômés de l'Ecole d'Application de la Statistique et des Etudes Economiques. Depuis 1961 cette Ecole s'appelle E.N.S.A.E. : Ecole Nationale de la Statistique et de l'Administration Economique. L'un de ces Administrateurs fait fonction de Chef de Service.

Les Administrateurs constituent les cadres de conception et de direction du Service. L'Article 3 des statuts spécifie : "Les Administrateurs des Statistiques sont chargés d'établir la documentation Statistique relative à l'Etat et au mouvement des personnes et des biens en Tunisie et d'entreprendre toute recherche ou étude sur des questions statistiques ou économiques.

Le Service comprend par ailleurs un attaché des Statistiques et deux attachés Stagiaires qui seront nommés attachés après un stage de formation de deux ans à l'E.N.S.A.E. En ce qui concerne les attachés, l'article 9 des statuts spécifie : "Les Attachés des Statistiques ont pour mission d'exécuter, sous la direction des Administrateurs, des travaux de tous ordres assurés par le Service des Statistiques".

Quant aux Adjoints Techniques, ils sont chargés de l'encadrement du Personnel d'exécution. Ils sont actuellement au nombre de deux.

Le personnel mécanographique est formé en général sur place dans les ateliers de la Société I.B.M. qui loue ses machines au Service.

ii) Le Tableau donnant les effectifs budgétaires - en annexe de ce rapport fait ressortir un certain nombre de vacances en particulier pour le personnel de la Mécanographie et pour les Adjoints Techniques.

iii) Même si toutes les vacances étaient remplies, il n'en reste pas moins que l'on constate une très nette disproportion entre le nombre des Administrateurs d'une part et celui des attachés et des Adjointes Techniques de l'autre. Il se trouve ainsi qu'il existe des Administrateurs qui n'ont que des commis dans leur section sans attaché ni adjoint technique pour les encadrer. Cette situation les conduit à s'occuper continuellement des travaux courants et à consacrer fort peu de temps aux travaux de conception et aux études ; c'est donc surtout le manque de cadres moyens qui se fait sentir.

iv) Difficultés de recrutement :

Le 2ème tableau en annexe montre les statuts et les avantages comparés des Statisticiens avec d'autres Services. En général ces comparaisons ne sont pas à l'avantage des Statisticiens. Le maintien de ces disparités risque de gêner le recrutement des Statisticiens. Les candidats sont attirés par les avantages qu'ils trouvent dans d'autres Administrations, à formation et à diplôme similaires.

v) Efforts effectués pour résoudre les problèmes de formation et de recrutement.

Pour attirer les jeunes vers la carrière de Statisticiens, un projet de Statuts faisant bénéficier les Administrateurs des mêmes salaires que les ingénieurs principaux, les attachés, de ceux des ingénieurs des Travaux Publics et incorporant les Adjointes Techniques des Statistiques dans le cadre général des Adjointes Techniques, a été soumis à l'approbation du Secrétariat d'Etat au Plan et aux Finances.

Actuellement deux élèves Administrateurs poursuivent leurs études à l'E.N.S.A.E.. Il est prévu d'envoyer une vingtaine d'Attachés Stagiaires pour une année d'études à l'Ecole d'Application créée récemment au Maroc sous l'égide de la Commission Economique pour l'Afrique.

-o- 2° CONFERENCE DES STATISTICIENS AFRICAINS (POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR) -o-

TUNIS 26 JUIN - 5 JUILLET 1961

TABLEAU DES EFFECTIFS BUDGETAIRES DU SERVICE DES STATISTIQUES

DESIGNATION DES GRADES	Nombre d'a- gents prévus sur la loi les cadres	Nombre d'agents en service	Indices minima et maxima	OBSERVATIONS
Chef de Service	1	1	(1) 500-630	Plus une prime de 20 D par mois
Administrateurs des Statistiques	7	6	(1) 300-630	1/ Plus une prime annuelle de 0 à 300 D.
Attachés des Statistiques	4	3	(2) 225-475	2/ Plus une prime annuelle de 10 à 120 D.
Chef de Centre Mécanographique	1	1	(3) 300-500	3/ Le personnel de la mécanographie bénéficie de primes de rendements et d'heures supplémentaires calculées mensuellement
Chef opérateur des Statistiques	1	1	(3) 220-320	
Chefs opérateurs des Statistiques	3	-	(3) 200-290	
Monitrices de perforation	2	-	(3) 160-270	
Opérateurs des Statistiques	24	13	(3) 170-240	
Perf. - Vérificateurs des Statistiques	20	15	(3) 120-180	
Adjoints Techniques des Statistiques	5	2	(4) 185-360	4/ Plus une prime annuelle de 0 à 60 D.
Commis principaux et commis	53	52	130-240	
Sténos Dactylos et Dactylos	2	1	120-190	

1/ Le point d'indice correspond à un salaire mensuel de 0D,260

A titre indicatif le revenu moyen per capita est de 62 Dinars par an.

2/ Il faut ajouter aux effectifs prévus par la loi des cadres 30 Agents payés sur feuille d'attachement, leur salaire correspond à l'indice 130. Une vingtaine de ces agents ont été recrutés comme enquêteurs dans le cadre de l'enquête agricole.

## STATUTS COMPARÉS DES STATISTICIENS AVEC D'AUTRES SERVICES

Désignation des grades	Administration	Indices minima et maxima	Primes de rendements	Autres avantages	Titres universitaires, intervenant pour le recrutement	OBSERVATIONS
Administrateurs des Statistiques	S.E. au Plan et aux Finances	350 - 630	De 0 à 300 D par an	NEANT	Art.5 des Statuts des Administrateurs des Statistiques sont recrutés parmi les candidats titulaires d'un diplôme d'enseignement supérieur, qui admis à un concours, ont suivi les cours d'une école d'application spécialisée agréée par l'Etat et ayant satisfait aux examens de sortie	Les Ecoles de formation des Administrateurs des Statistiques (E.N.S.A.E.) et les Ecoles d'Ingénieurs (Ecole nationale supérieure des Mines, Ecole nationale supérieure des Ponts et Chaussées, Ecole nationale supérieure des télécommunications, Institut agronomique, etc.) sont toutes classées dans le même groupe du troisième cycle de l'enseignement français. La durée de formation, les diplômes exigés sont d'un même niveau. (E.N.S.A.E. : Ecole nationale de la Statistique et de l'Administration économique).
Ingénieurs principaux des T.P.H.	S.E.P.T.H.	400 - 630	0 à 500 D par an	A l'exception des ingénieurs des télécommunications ils disposent d'un logement de fonction sinon ils bénéficient d'un logement à loyer modéré. Ils disposent aussi d'une voiture et d'un chauffeur.	Doivent être admis à un concours, suivre les cours d'une école spécialisée et satisfaire aux examens de sortie	
" " de télécommunication	S.E.P.T.T.	"	"			
" " de l'aviation civile	"	"	"			
" " agronomes	S.E.Agr.	"	"			
" " génie rural	"	"	"			
" " hydrauliques	"	"	"			
" " météorologiques	S.E.I. et T.	"	"			
" " O.M.V.V.M.	S.E.Agr.	"	"			
" " Office de Sidi Bouzid	"	"	"			
Attachés des statistiques	S.E. au Plan et aux Finances	225 - 475	0 à 120 D par an	NEANT	Etre titulaire de la 2ème partie du baccalauréat. Subir un concours de recrutement. Suivre un stage de 2 ans à l'Ecole nationale des statistiques et d'Administration économique Paris (E.N.S.A.E.).	Bien que la formation de ces cadres soit similaire, il y a une différence aussi bien entre les indices qu'entre les primes de rendement au désavantage des Attachés des statistiques.
Ingénieurs des travaux	S.E.T.P.H.	300 - 550	0 à 360 D par an	Disposent d'un logement de fonction sinon ils bénéficient d'un logement à loyer modéré. Généralement ils ont des avantages pour les moyens de locomotion	Etre titulaire de la 2ème partie du baccalauréat. En principe recruté sur concours. Doivent effectuer un stage de deux ans (sauf pour les travaux publics où le stage est de 3 ans).	
" agricoles	S.E.Agr.	"	"			
" des travaux et de la Navigation aérienne	S.E.I. et T.	"	"			
" des travaux météorologiques	"	"	"			
Adjoints techniques des statistiques	S.E. au Plan et aux Finances	185 - 360	0 à 60 D par an	NEANT	Etre titulaire de la première partie du baccalauréat ou être de ce niveau. Recrutés sur concours et passer une année de stage.	Seuls les Adjoints techniques des statistiques se trouvent en dehors du cadre commun, et ne peuvent bénéficier de tous ces avantages.
Adjoints techniques (cadre commun)	S.E.T.P.H. S.E.I. & T. S.E.Agr. S.E.P.T.T.	185 - 390 " " "	0 à 250 D par an	Généralement, avantagés pour le logement et les déplacements	Etre titulaire de la première partie du baccalauréat ou être de ce niveau. Faire une année de formation.	

## ABREVIATIONS

S.E. :	Secrétariat d'Etat
T.P.H. :	Travaux publics et Habitat
I et T :	Industrie et Transport
Agr. :	Agriculture
OMV.V.M. :	Office de Mise en valeur de la vallée de la Medjerda